



Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL<sup>1</sup>. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.






### REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL tend à décroître.

La valeur réduite du taux de rotation laisse supposer un faible renouvellement du tissu entrepreneurial.

À partir de 2016, les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre.

### Secteurs du champ de l'OMPL en 2016

				Ompl
Cotisants à Actalians <sup>2</sup>	9 596	13 827	84 481	107 904
<b>Entreprises employeuses</b>	<b>9 539</b>	<b>13 493</b>	<b>84 456</b>	<b>107 488</b>
Évolution 2015-2016	- 1,84%	- 2,58 %	- 0,95 %	- 1,24 %
Taux d'entrée	9,15 %	8,86 %	6,51 %	7,04 %
Taux de sortie	11,03 %	11,51 %	7,47 %	8,29 %
Taux de rotation	10,09 %	10,19 %	6,99 %	7,67 %

Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2016-2017.



**Entreprise** : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

**Entreprises employeuses** : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

**Taux d'entrée** : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2016 rapporté au nombre total d'entreprises.

**Taux de sortie** : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2016 rapporté au nombre total d'entreprises.

**Taux de rotation** : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

1. Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

2. Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation



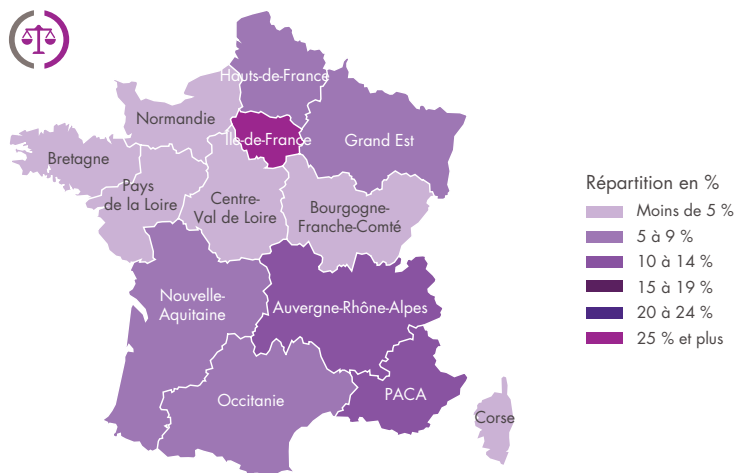
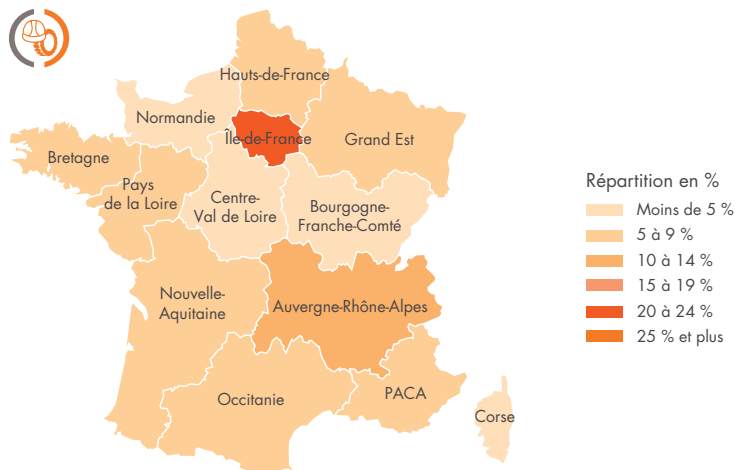
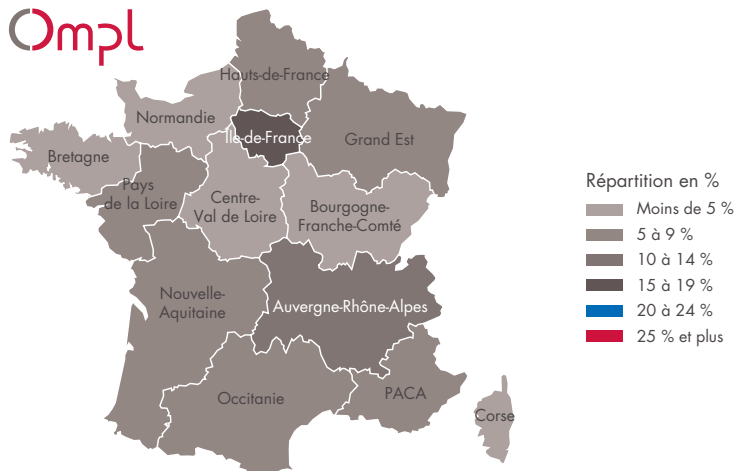
## SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

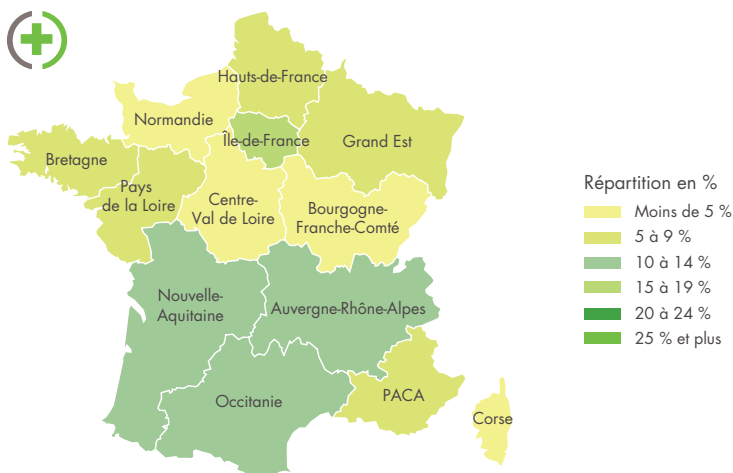
Dans le champ de l'OMPL, la concentration territoriale des entreprises varie fortement d'une région à l'autre.

Les trois régions accueillant le plus de structures sont l'Île-de-France (18,59 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,47 %) et l'Occitanie (9,79 %). À l'opposé, la Corse est caractérisée par une densité d'entreprises très réduite (1 %).

## Répartition régionale des entreprises employeuses

**Ompl**





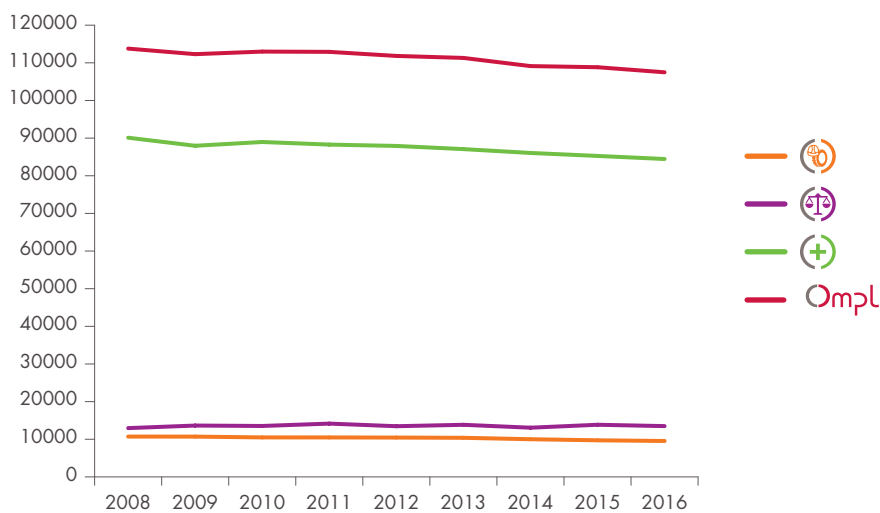
Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents 2017.



### MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses dans le champ de l'OMPL a diminué de 6 294 unités. La tendance est continue sur toute la période.

### Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2009-2017.